

**Commune de Saint-Gingolph****Enquête publique**

L'Administration communale de Saint-Gingolph soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation présentées par:

- Requérent(s): M. Bernard Werlen
Propriétaire(s): hoirie Frédérique Werlen
Objet: démolition de la petite vitrine et remplacement de la barrière par une clôture et un portail en treillis
Situation: parcelle 25, plan folio no 1
Lieu dit: La Conche
Zone: zone village
Coordonnées: 2°55'1'291 / 1°13'8'153
- Requérent(s): Mme Renée Chappaz
Propriétaire(s): La requérante
Objet: démolition du bûcher existant et construction d'un bûcher-remise
Situation: parcelle 1176, plan folio no 10
Lieu dit: Le Grand Clos
Zone: zone faible densité
Coordonnées: 2°55'4'395 / 1°13'7'508

Il peut être pris connaissance des plans et dossiers au bureau communal. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être motivées et adressées par écrit en deux exemplaires, au Conseil communal, dans un délai de trente jours à partir de la présente publication.

Saint-Gingolph, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Saint-Léonard****Enquête publique**

La commune de Saint-Léonard soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par:

- M. Samuel Studer à Saint-Léonard, pour la pose d'une cabane de jardin, au lieu dit Les Troutsards, folio 4, parcelle n° 325, en zone à bâtir R2, coordonnées 2°59'8'410 / 1°12'2'357.
- Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être transmises par écrit, en trois exemplaires, sous pli chargé dans les trente jours dès la présente publication, à l'Administration communale de Saint-Léonard, où il peut être pris connaissance des plans déposés les jours ouvrables de 10 h à 12 h.

Saint-Léonard, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Saint-Léonard****Enquête publique**

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR), la Municipalité de Saint-Léonard soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours dès la présente publication:

- le concept et le projet de réaménagement et de modération de la Grand'Rue;
- le projet d'exécution de la route impasse des Troutsards, au lieu dit Les Troutsards, folio 5, parcelle n° 416.

Les observations ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces projets doivent être transmises par écrit, en trois exemplaires, sous pli chargé dans les trente jours dès la présente publication, à l'Administration communale de Saint-Léonard,

où il peut être pris connaissance des plans déposés les jours ouvrables de 10 h à 12 h.

Saint-Léonard, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN****Aménagement du territoire
Création de zones réservées**

Le Conseil municipal rend notoire qu'il a décidé, en séance du 8 mars 2018, de déclarer zone réservée, pour une durée de vingt-quatre mois, au sens des dispositions des articles 19 LcAT et 27 LAT, les zones à bâtir destinées à l'habitat, selon les plans déposés à la commune.

Le but poursuivi est de permettre, à l'intérieur de ces zones réservées, une adaptation du plan d'affectation et de la réglementation y relative, favorisant un développement cohérent en relation avec l'application des nouvelles bases légales fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire.

A l'intérieur de cette zone, rien ne pourra être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation des nouvelles prescriptions en cours d'élaboration.

La zone réservée entre en force dès publication dans le Bulletin officiel de la décision du Conseil municipal. Elle sera abrogée après homologation des nouvelles prescriptions.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal, durant les heures d'ouverture. Les remarques et oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit à l'Administration communale dans les trente jours dès la présente publication.

Saint-Martin, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Saint-Maurice****Enquête publique**

La Municipalité de Saint-Maurice met à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par:

- Mme Madeleine Müller à Saint-Maurice, pour le rafraîchissement de la peinture des façades avec changement de couleurs, parcelle N° 1198, folio 19, lieu dit Bois-Noir, zone R1, coordonnées 2°56'7'222 / 1°11'6'202.
- Mme Céline Crettaz et M. Gilles Gyax à Saint-Maurice, pour la construction d'un balcon et de tabatières, la rénovation de la toiture et l'installation d'un chauffage à pellets avec conduit en façade, parcelles N° 1021 et 1023, folio 31, lieu dit les Cases, zone Hameaux, coordonnées 2°56'5'895 / 1°11'7'485.

Les plans sont à la disposition des intéressés au bureau communal.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent être communiquées au Conseil municipal, par écrit, dans les trente jours suivant la présente publication.

Saint-Maurice, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Salvan****Enquête publique**

- Requérents et propriétaires: Pittet Laurence et Alain au Mont-sur-Lausanne

Type de réalisation: remplacement de la porte d'entrée (PVC brun foncé avec vitrage) et des fenêtres (PVC brun foncé sur le devant et côté terrasse, PVC blanc côté ruelle, toutes avec croisillons), au lieu dit La Cotze. Parcelle no 539 – plan 7. Zone de village (zone no 1).

Coordonnées: 567°602/107°641.

Les plans peuvent être consultés au cadastre communal durant les heures d'ouverture.

Les observations à l'encontre de cette demande doivent être adressées, par écrit en trois exemplaires, à l'Administration communale dans les trente jours dès publication.

Salvan, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Savièse****Enquête publique**

L'Administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par:

- Propriétaire et requérant: Anthoine Brett, Savièse
Auteur des plans: Architecture Anthoine SA, Conthey
Type de réalisation: la construction d'une piscine et d'un couvert
Situation: parcelle no 2230, plan no 19, au lieu dit La Corna – coordonnées 590°629/122°006
Zone: résidentielle R30
- Propriétaire et requérant: M. et Mme André et Béatrice Bacher, Savièse
Auteur des plans: Photosun, Plan-les-Ouates
Type de réalisation: la pose de panneaux solaires et d'une PAC extérieure
Situation: parcelle no 4554, plan no 31, au lieu dit Moréchon
Zone: publique A
- Propriétaire, requérant et auteur des plans: M. et Mme Jean-Romain et Rose-Marie Varone, Savièse
Type de réalisation: la pose de velux
Situation: parcelle no 2022, plan no 20, au lieu dit La Chervignine – coordonnées 591°311/121°944
Zone: extension villages E50

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les trente jours, à l'Administration communale.

Savièse, le 30 mars 2018
L'Administration communale

**Commune de Savièse****Mise en charge des conduites communales d'irrigation**

La commune de Savièse avise les intéressés que les conduites d'irrigation seront mises en charge pour le vendredi 13 avril 2018, toutes les prises branchées sur les conduites principales doivent être fermées pour le vendredi 6 avril 2018. Pour la zone touristique, la mise en charge sera ultérieure à celle prévue pour les villages.

Les consortages et les propriétaires privés sont responsables de leurs vannes et de leurs conduites. L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de gel ou de dommage pouvant résulter, lors de la mise en eau, de la non-observation de ce qui précède.